

Tournons la page; on voit qu'il y a un article sur le premier ministre de la grande province de l'Ontario. C'est l'article principal de la revue. Voilà qui indique encore une fois ce que nous considérons comme important dans le pays à l'heure actuelle. On trouve un autre article relatif à un ancien député, le grand joueur de hockey Howie Meeker, qui a siégé brièvement à la Chambre et représentait ici notre parti. Avec une première édition comme celle-là, il y a de l'espoir pour *Saturday Night*, car ceux qui m'ont écrit à ce sujet ne sont pas des cyniques mais des piliers du nationalisme canadien dans notre pays.

Je fais confiance à cette revue à cause surtout d'un poème du poète canadien Miriam Waddington, qui rime. Une revue qui, dans les années 70, publie un poème qui ose rimer, a choisi la porte étroite. Le poème aussi s'adresse aux personnes qui ont pris la défense de *Reader's Digest*. En voici un extrait:

We never know what's apt to happen and although money isn't everything how will things be, where will they go, when we, our generation, win or lose, fed up with curbing hell at last drops all the reins and everything busts loose?

Mes correspondants expriment cette inquiétude, entre autres, parce qu'ils voient autour d'eux un monde où tant «is busting loose» et ils cherchent en vain pourquoi le ministre tient à leur enlever l'édition canadienne de *Reader's Digest*. Sûrement pour eux, la justification ne saurait être le nationalisme et si les revues canadiennes s'adressaient un peu plus à ce vaste public de lecteurs, le seul qui reste peut-être l'éducation étant ce qu'elle est aujourd'hui, elles réussiraient, parce que ces personnes veulent des preuves de qualité. Elles veulent des preuves de bien-séance et savoir que la revue ne pourra pas devenir un intrus, qui blesse l'œil dès la première page, mais bien une revue avec laquelle elles aimeraient renouer connaissance. A mon avis, la résurrection ou la renaissance de la revue *Saturday Night* pourrait s'appeler de façon plus appropriée le «retour de l'enfant prodigue», qui ayant trop longtemps trempé dans le sensationnel au point d'en arriver à perdre ses lecteurs canadiens, décide de retourner à une formule qui l'avait longtemps bien servie du temps où elle se classait au Canada parmi les meilleurs.

Je me préoccupe également de la proportion de 80 pour cent du contenu particulier à l'édition canadienne. La question a déjà été soulevée, et je ne veux pas m'y arrêter davantage. On s'imagine un peu l'établissement d'un bureau pour juger de la teneur. Ce serait là une politique dangereuse et difficile, et il vaudrait sans doute mieux en abandonner l'idée. Bien qu'il soit possible de créer une revue hebdomadaire d'information qui remplisse les conditions pour ce qui est de la teneur différente, je soupçonne, en dépit des paroles courageuses du ministre, qu'elle serait bien vite considérée comme ayant une teneur canadienne. Nous aurions beau adopter la loi, c'est encore la population qui jugerait. Sans doute serait-il possible de créer une revue hebdomadaire d'information vraiment canadienne—et j'espère que cette tentative sera faite bientôt—mais je crains fort qu'il soit impossible de créer un digest canadien.

● (1550)

La situation actuelle, madame l'Orateur, et non seulement la question des privilèges fiscaux sont attribuables à

Périodiques non canadiens

bon nombre de politiques du gouvernement. D'autres députés ont parlé du tarif postal, de la fiscalité et du manque d'appui de la part du gouvernement, qui expliquent la situation actuelle de l'industrie de l'édition au Canada. En jetant un coup d'œil aux kiosques de journaux, en lisant les revues que je reçois, je constate un réveil de l'édition canadienne. Si c'est au bill du ministre que nous le devons, alors, à mon avis, les mesures auxquelles il songe pour le *Reader's Digest* ne s'imposent pas pour relancer l'édition canadienne.

Son bill comporte plus d'aspects négatifs que positifs, madame l'Orateur. Je songe particulièrement aux observations que le député de Vaudreuil (M. Herbert) a faites dans son discours du 8 mai. Le député s'est acquis à la Chambre une réputation de courage, de lucidité; il exprime des opinions qu'il ne tient pas du gouvernement. Il disait ceci, comme en fait foi le hansard à la page 5611:

Près de six millions de Canadiens lisent et apprécient les éditions canadiennes du *Digest* chaque mois. On retrouve une grande partie de la production canadienne de *Reader's Digest* dans d'autres éditions partout dans le monde. Certains articles sont lus par 100 millions de lecteurs dans 13 langues. *Reader's Digest* a offert aux Canadiens par une émission publique d'acheter quelque 32 p. 100 des ses actions ordinaires, la seule compagnie *Digest* au monde à le faire. Ceux qui ont acheté des actions l'ont fait en croyant que les opérations de la compagnie n'étaient nullement menacées au moment où les actions ont été émises. *Reader's Digest* avait cette assurance du gouvernement.

J'espère que le gouvernement réfléchira sérieusement à cet aspect de la menace qui pèse sur la compagnie. Bien sûr, ce n'est pas la première fois que le gouvernement revient sur ses accords passés à plusieurs reprises; ainsi, il s'est retiré de la foire mondiale de Spokane après s'être engagé parmi les premiers. On pourrait citer d'autres exemples qui ne sont pas faits pour inspirer la confiance au monde des affaires au Canada. Mon opinion est que la mesure projetée menace au moins autant notre intégrité nationale et le sens de la fierté que l'on peut avoir pour son pays, et même beaucoup plus que ne pourrait jamais le faire la présence en ce pays du *Readers' Digest*.

M. John Roberts (St. Paul's): Madame l'Orateur, ce n'était tout d'abord pas mon intention que de me mêler au débat, puisque j'aurai l'occasion au comité d'examiner en détail la question dont la Chambre est saisie. Ce qui m'a poussé à intervenir, toutefois, c'est qu'après avoir écouté certains discours et en avoir lu certains autres qui ont été prononcés à un moment où je n'étais pas présent à la Chambre, je m'inquiète de trouver une confusion, un flottement de plus en plus grave peut-être délibéré dans le point de vue présenté par l'opposition officielle. Il me semble que sur cette question, fort importante, les membres de l'opposition ont le devoir de dire clairement leur opinion. Ils ont l'obligation de faire connaître à la Chambre des communes et à leurs électeurs quelles mesures, à leur avis, il faudrait prendre à l'égard des privilèges particuliers accordés à *Time* et à *Reader's Digest*. Au début, la position de l'opposition était claire; d'une manière générale, elle appuyait vivement le gouvernement. Le 23 janvier, le député de York-Simcoe (M. Stevens) a dit ce qui suit, au nom de l'opposition, comme en témoigne la page 2527 du hansard:

Nous applaudissons à sa décision de proposer la suppression des avantages fiscaux partagés principalement par deux périodiques, *Time* et *Reader's Digest*.